

| | |
|--|--|
| <i>Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme</i> | <u>Contact</u> : Nadine Camp, Responsable des programmes <u>Numéro de téléphone</u> : 04 37 37 10 11 <u>Mail</u> : n.camp@aedh.org |
|--|--|

| | |
|--|---|
| Nom du projet | Observatoire de la traite des femmes en Région Rhône-Alpes – Projet ACTES |
| Cadre local / national / International | Action menée en région Rhône-Alpes. |
| Contexte | L'organisation Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme coordonne le projet ACTES (Action et Concertation contre le Trafic et l'Esclavage Sexuel), au sein duquel l'Observatoire a été créé, réalisé en partenariat avec quatre structures : l'Amicale du Nid - Rhône, Envie-Rhône, Alpes et le Barreau de Lyon. |
| Public visé | Femmes originaires des pays d'Europe centrale et orientale, victimes de trafic à des fins d'exploitation sexuelle en région Rhône-Alpes. |
| Objectif(s) de l'initiative | Lutter contre le trafic d'êtres humains et permettre une meilleure prise en charge des victimes en facilitant l'échange d'informations, la collaboration entre les acteurs concernés et la coordination de leurs actions. |
| Résumé des activités | Création d'une instance de concertation : « l'Observatoire de la traite des femmes en Rhône-Alpes », ouverte aux acteurs institutionnels et associatifs concernés par la problématique (police, justice, collectivités territoriales, associations...). Rencontres régulières organisées au sein de l'Observatoire. Création de groupes d'experts sur des thèmes spécifiques en vue d'apporter des solutions concrètes aux problèmes rencontrés (« Plateforme d'insertion » et « Qualification juridique de la traite des êtres humains »). |
| Résultats observés | L'Observatoire a permis de mettre en évidence les problèmes rencontrés dans les actions de lutte contre la traite des êtres humains et la prise en charge des victimes et d'entamer une réflexion commune sur les solutions à apporter. Il a été difficile de mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels (notamment le service de la Préfecture en charge de la délivrance des titres de séjour pour les étrangers). |